

de leur donner une direction. Cependant pour lui l'Assemblée du mardi va sonner l'alarme.

“... C'est donc encore une raison de plus pour que M. Chauveau se sente enfin cet état d'assouplissement et de lâcheté qui semble s'être emparé de lui, il est temps qu'il fasse quelque chose pour obvier à toutes les plaintes qui viennent de tous côtés et pour montrer qu'il est encore une des puissances de notre pays.”

Si l'on n'avait pas mis le nom au bas de chaque portrait, personne assurément ne pourrait s'imaginer qu'il s'agit toujours du même homme, que le fonctionnaire trop zèle dont le génie fertile a inventé tant de nouvelles lois et de nouveaux règlements, qui se plait à mettre au défi hommes et choses, n'en est pas moins le Surintendant insouciant, qui sous l'empire d'un assouplissement lâcheté qui ne s'occupe de rien de ce qui se passe autour de lui.

S'il lui était permis d'avoir voix au chapitre, peut-être demanderait-il modestement un moyen terme entre ces appréciations exagérées de son administration, et il ajouterait sans doute avec Racine :

Et je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur ni cette indiguité.

Peilleurs, l'extrait suivant de son dernier rapport annuel donnera une idée de la ligne de conduite qu'il s'est tracée au milieu des difficultés sans nombre qu'il rencontre dans une position, qui est loin d'être sans responsabilité.

“J'ai indiqué dans mes rapports précédents, quelles étaient les mesures à prendre pour perfectionner notre système d'instruction publique ; et j'ajouterais encore comme je l'ai déjà fait, que, si importantes que soient quelques-unes des mesures suggérées et qui sont encore soumises à la considération du gouvernement, notamment celles qui sont exposées dans mon rapport sur l'inspection des écoles, beaucoup dépend aussi de l'action de l'opinion publique sur les autorités locales, entre les mains desquelles la loi a mis une si grande part d'initiative et de responsabilité. La tâche la plus difficile est celle qui consiste à diriger ces autorités sans toutefois empêcher sur leurs pouvoirs et sans porter le découragement chez beaucoup de commissaires et de fonctionnaires qui luttent eux-mêmes avec courage contre les obstacles, et ne peuvent obtenir tout ce qui serait à désirer dans l'intérêt du développement de l'instruction publique. En cela, si le département peut paraître, à quelques-uns, manquer d'énergie et de courage, il est bon de leur rappeler qu'une conduite différente aurait pu, dans bien des circonstances, compromettre des résultats qui, tout faibles qu'ils puissent paraître, n'ont été obtenus qu'avec beaucoup de difficultés.”

Revue Bibliographique.

De la Politesse et du Bon Ton, ou Devoir d'une Femme Chrétienne dans le monde, par la Comtesse Drohojowska ; 2de édition. Paris, 1860.—
Du Bon Langage et des Locutions Viciennes à éviter, par le même auteur.—*L'art de la Conversation au point de vue Chrétien*, par le R. P. Auguet ; 2de édition. Paris, 1860.—*De la Charité dans les Conversations*, par le même auteur. (1)

(Suite.)

“Les langues modernes possèdent certaines nuances inconnues aux idiomes antiques et qui leur servent merveilleusement à exprimer ces sentiments délicats que le christianisme a fait germer dans les âmes. L'emploi de la seconde personne du pluriel, en s'adressant à quelqu'un que l'on veut honorer, est une de ces nuances qui constituent la richesse de la belle langue de nos aïeux.

“Le dictionnaire de l'Académie, aux mots *tu*, *toi*, *te*, dit : ‘On ne se sent ordinairement de ces pronoms, ainsi que de l'adjectif possessif *ton* et du relatif *le tien*, que quand on parle à des personnes fort inférieures, ou avec qui on est en très-grande familiarité.

“L'italien ne se contente pas de cette nuance qu'il possède comme nous, il en a une plus révérencieuse encore dans l'emploi de la troisième personne du singulier.

“Il en est de même pour l'Espagnol.

“L'Allemand se sent de la troisième personne du pluriel.

“L'Anglais ne tutoie que dans le paroxysme de la colère ou de l'indignation. En outre, son verbe, dont la conjugaison est d'une extrême simplicité, forme son conditionnel avec deux verbes auxiliaires dont on se sent alternativement suivant le sentiment d'autorité ou de déférence dont on est animé : *I will go* (J'irai (traduction littérale : je doyrai aller), *I shall go*, J'irai (traduction littérale : je doyrai aller).

“On dira que ces nuances sont de pure convention et n'ont rien à faire avec les sentiments : nous pourrions répondre aussi qu'il est de pure convention pour les hommes de se présenter le chapeau à la main, et démolir ainsi, pièce à pièce, toutes les autres formules de la politesse ; mais la question nous paraît d'un ordre plus élevé.

“Bien téméraire est celui qui ose porter la main sur cet arche sainte du langage et qui méprise ces formes respectées par tant de siècles écoulés depuis leur mystérieuse origine.

“L'usage du tutoiement entre élèves contribue beaucoup, dit M. Balme-Freol, à propager le mauvais ton dans les pensionnats. Rien ne prête plus à la grossièreté et ne s'oppose davantage aux formes délicates du langage, dont il importe de faire contracter l'habitude aux jeunes filles.—Outre cet inconvénient, il en est un autre que nous croyons devoir signaler ici. Les élèves d'un même pensionnat appartiennent presque toujours aux classes les plus diverses de la société. Lorsqu'à la fin de leur éducation elles rentrent dans le monde, elles y occupent souvent un rang bien différent. Tandis que quelques-unes, par leur naissance ou par leur alliance, se trouvent placées dans les régions élevées de la magistrature ou de l'administration, d'autres, suivant la carrière honorable mais plus obscure du commerce, vont s'asseoir modestement derrière un comptoir. Pense-t-on qu'il soit sans inconvénient qu'un jour la jeune marchande puisse accueillir la noble dame, son ancienne compagne, mais qui est devenue sa pratique, par l'apostrophe du *tu* et *toi* surtout si celle-ci est accompagnée de son mari, ou de quelque personne de sa famille ?

“Aujourd'hui, dans les collèges où l'on fait une large part à l'éducation, on a proscript le tutoiement. Les jeunes gens qui les composent n'en sont pas moins bons amis. Et lorsque deux camarades d'études se retrouvent, après de longues années, jetés dans des positions sociales les plus différentes, ils n'éprouvent aucun embarras, et peuvent très-bien, sans paraître rougir l'un de l'autre, se traiter comme ils le faisaient au collège.

“Qui n'a admis la dignité que donne au plus pauvre artisan cette formule respectueuse du *vous* dont se sent le patron en lui adressant la parole (1) ?... Et le mélange admirable de respect et de tendresse avec lequel un enfant bien né sait dire à sa mère : Je vous aime ?

“La Révolution, dans son aveugle passion pour l'égalité, avait été logique, lorsque, attaquant de front le génie de la langue, elle avait décreté impérativement le tutoiement universel. L'orage passé, l'invincible nature s'est réveillée ; le pronom *vous*, employé au singulier comme signe de délicience, ayant cessé d'être interdit sous peine de mort, a été remis en honneur. Mais, par une incroyable inconséquence, ce signe de déférence, dans un grand nombre de familles, n'a point été rendu à ceux qui le méritaient en première ligne : au père et à la mère !

“Certains ouvrages qui avaient la vogue à cette époque, tels que les *Contes à ma Fille*, de Bouilly, contribuèrent à propager cette mode insolite que signalait en la réprouvant, dès l'année 1800, l'auteur d'un remarquable *Discours préliminaire* mis en tête d'une nouvelle édition de *L'Education des Filles*, par l'évêque, M. l'abbé de Vauxelle.

“Les premières mères, dit-il, qui s'avisaient de se laisser tutoyer par leurs enfants furent quelques femmes très-vaines, qui crurent se distinguer par une singularité aimable. Leur exemple fut suivi par une foule d'autres plus passionnées que vraiment tendres pour leurs enfants, et par quelques pères plus complaisants que sages. Elles révèlent que le secret d'être toujours aimées par ces êtres si chers était trouvé, que la familiarité établirait la confiance et n'amènerait point l'indépendance et le mépris ; que les

(1) On n'a pas le droit de tutoyer des domestiques, des inférieurs, uniquement parce qu'ils sont inférieurs. Ceux qui se permettent de tutoyer de prime abord les serviteurs, les ouvriers, les mendians, s'arrogent une licence que la civilité et la religion réprouvent comme inconvenante.

Les jeunes gens qui ont de la naissance et de la fortune sont presque tous fiers et méprisants, à moins que ce défaut n'ait été corrigé par une excellente éducation ; mais souvent ce sont les gouverneurs même de la plupart des enfants des grands qui l'ont fait. Leur orgueil au lieu de le réprimer. On ne les entretient que de la noblesse de leur extraction, de la grandeur de leurs alliances, des prétentions de leur famille, au lieu de leur apprendre à être modestes, polis, humains et affables avec tout le monde. Un gentilhomme avait été dans la familiarité d'un grand prince. Quelque temps après la mort de ce prince, son fils, trouvant sur ses terres ce gentilhomme en équipage de classe, fit semblant de ne pas le reconnaître, et lui dit d'un ton méprisant : “Mon ami, qui t'as permis de chasser ici ?” Le gentilhomme, piqué de ce ton qu'il ne méritait pas, lui répondit : “J'avais l'honneur d'être l'ami de Monseigneur votre père : j'ignorais que je fussois l'honneur d'être le vôtre ?” “Le jeune prince se tut sa honte, et chercha à la réparer par beaucoup de politesse.